

concertation - questionnements après la réunion du 17 septyembre

Laurence Douëllou <douellou.laurence@gmail.com>

lun. 30/09/2024 12:10

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

1 pièce(s) jointe(s) (341 Ko)

questionnements reunion 17-09-24.pdf;

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint mes questionnements suite à la réunion d'information du 17 septembre 2024 concernant le projet d'implantation d'une ZAC dans les Prés de la Dysse.

Cordialement

Mme Douëllou Laurence



Sans virus www.avg.com

Mr Le Maire, Mrs et Mmes les élu(e)s

La réunion du 17 septembre 2024 a répondu à bien des questions et je vous en remercie mais les réponses apportées ont soulevé de nombreux autres questionnements, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'eau. Je me permets donc de renvoyer un 2^{ème} commentaire sur le projet d'implantation de ZAC aux Prés de la Dysse :

Sur le site du Service des eaux de la CCVH, fin septembre 2024, on peut trouver :

ETAT DE LA RESSOURCE EN VALLEE DE L'HERAULT - 9 AOUT 2024

Malgré les pluies du printemps 2024, nos nappes n'ont pas toutes été rechargées de façon optimale. Il reste important de continuer à économiser l'eau au robinet.

Or, il a été annoncé lors de la réunion que, en se basant sur les consommations des 2 (ou 5) dernières années, l'eau viendrait à manquer à Montpeyroux en 2050. A condition qu'il pleuve. Et en se basant sur les consommations d'eau lors des restrictions de l'an dernier (Crise sécheresse, pas d'arrosage de plantes et jardins avant 20h, ni de lavage de véhicules, y compris le matériel agricole, etc ...).

Mais 2050, c'est demain ! Et on aura de l'eau à condition qu'il pleuve ! La vision d'Avenir apparaît quand même un peu courte !

60 logements en plus de toutes les constructions qui se font actuellement, et de celles qui sont envisagées dans toutes les dents creuses du village ! La consommation d'eau nécessaire à la construction des nouvelles routes, raccordements, bâti a-t-elle été sérieusement évaluée ?

Un peu plus loin (Site CCVH – Service des eaux – Publications - Schémas directeurs communautaires page 6), on trouve le planning des travaux pour réparer les fuites dans les réseaux d'eau potable de Montpeyroux : 2024, rue de L'Eglise et rue des lions, 2025 impasse du puits, 2026 Chemin des Bautières, rue de la Dysse et rue de la Meillade.



Programme prévisionnel de réhabilitation des réseaux d'eau potable :

Lorsque la réhabilitation des réseaux concerne le réseau d'eau potable + le réseau d'assainissement collectif, les rues sont indiquées dans le tableau :

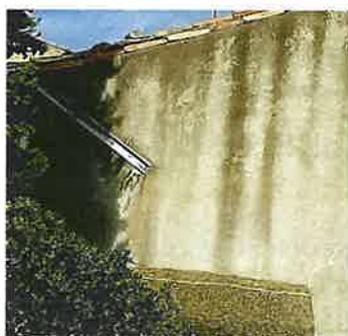
2021	2022	2024	2025	2026
Aniane : [R de l'Eglise, R du Mazel, R porte St Jean, R porte St Guilhem] *.	Aniane : [Imp et R Cranton, R Aiguillerie Hte, R de la Mairie, R de la Tour, R du Fesc] *.	Aniane : [R des Naverges, R Jean Ribot, R Neuve, R Porte de Montpellier, R Vieille] *.	Aniane : [Bld St Jean, Pl des Pénitents, R Aiguillerie, R Aiguillerie basse, R des Lavoirs, R des Tanneurs] *.	Aniane : [Rte du Disque, Rte de la République, Rte de la Meillade]
Arboras : [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade]	Gignac : Bld Rivelin, R de la Cour, R Eglise des Cordeliers, R F. Mistral, R P. Curie.	Gignac : R des Labouréurs, R du Portalet.	Argelliers : Rte de la Boissière.	Montarnaud : R du Château.
Gignac : Extension vers le SDIS, [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade]	Montpeyroux : R du Jeu de Ballon, R du Jujubier.	Le Pouget : A de la Terrasse, R de Rouet.	Gignac : R Colonel Delmas, R des Orjols, R St Michel.	Montpeyroux : Ch de la Meillade, R de la Dysse, R de la Meillade.
Le Pouget : R Rossignol.	Puéchabon : R de Montpellier, Rte d'Aniane.	Montpeyroux : R de l'Eglise, R des Lions.	Le Pouget : Ch de Margelet.	Puéchabon : Ch du Bois, Rte de la République, Rte de la Meillade.
Montpeyroux : [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade]	St Guilhem-le-Désert : [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade], Pl du Portal.	Puéchabon : Imp et R de la Clède, R A. Gabriel, R de la Costète, R de Roussel, R du Calvaire, R Roc du Sucre.	Montarnaud : Av du Pradas.	St André-de-Sangonis : [Rte de la République, Rte de la Meillade]
St André-de-Sangonis : Av de Clermont FHt, [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade], R Ernest Gaubert, R Pierre Mendès France, R Villar.	St Jean-de-Fos : [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade]	St Bauzille-de-la-Sylve : [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade]	Montpeyroux : Imp du Puits.	St Jean-de-Fos : R Ancienne Ville.
St Jean-de-Fos : [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade], R du Labadou.	St Saturnin-de-Lucian et Montpeyroux : interconnexion Drac et Carons.	St Guilhem-le-Désert : Av Guillaume d'Orange, Pl [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade], R Cor Nostra Dona, R [Rte de la Dysse, Rte de la Meillade]	St Jean-de-Fos : Av Gaston Brès, R du Carniol, R Tras Mayous, Rte de Lagamas, Rte de Montpeyroux.	St Saturnin-de-Lucian : Av de la Coopérative.

Les premiers aménagements du projet de ZAC étant prévues pour 2027, cela signifie-t-il que nous aurions le village en chantier (rues des Lions, la Dysse et la Meilhade) en même temps ou juste avant le chantier des Prés de la Dysse ?

Dans la même réunion, il est annoncé que l'eau du village évacuée par les Prés de la Dysse serait déviée vers le ruisseau qui passe en bas des Saumailles et avant les platanes rue de Lagamas. Mais les futurs habitants du lotissement seraient encouragés à installer des récupérateurs d'eau.

Il y a pourtant déjà des puits, un réservoir de rétention et des canaux sur les Prés de la Dysse. Pourquoi alors ne pas les mettre en valeur et les utiliser ? Pourquoi ne pas concevoir une récupération collective en amont pour une irrigation ultérieure en contre-bas ?

De plus, une rivière souterraine passe sous Montpeyroux, et sous les Prés de la Dysse. La plupart des maisons de la Portanelle et de l'Eglise ont des puits, l'eau est à 3 ou 4 m de profondeur au niveau de la rue des Lions. Il y a aussi à ce niveau des couches d'argiles dont la densité se modifie en fonction de la sécheresse.



Plusieurs maisons de la rue des Lions présentent des fissures impressionnantes. Si des murs de pierre de 60 cm d'épaisseur peuvent se fendre ainsi, qu'en sera-t-il de maisons en parpaings ou en briques ? Qu'en est-il des vibrations engendrées par les engins et les machines ? Pourtant il semble bien que les analyses de terrain et du sol n'aient pas été réalisées, ni même ne soit programmées...



D'autre part, les analyses de l'eau des puits réalisées par certains habitants ne sont pas encourageantes ; l'eau est très polluée et non potable en l'état.

De même pour les analyses de l'eau de la fontaine des bains quand elle s'est remise enfin à couler. Il y avait en effet un grand risque de remise en mouvement des polluants accumulés dans le fond de la nappe. Merci à la municipalité d'avoir réalisé des analyses aussi poussées et d'avoir édité les résultats. Cependant, il y a plus de 10 pages d'analyse de divers polluants (Voir Rapport d'analyse du 12/04/24) et même si les quantités de chaque dérivé de glyphosates, autres pesticides et polluants divers restent chacune dans les limites autorisées, quand on ajoute toutes ces petites quantités les unes aux autres... Et certains de ces produits, très cancérigènes et/ou modificateurs endocriniens sont interdits depuis 2007 !

En ce qui me concerne, je ne bois plus de l'eau des bains depuis la lecture de ces analyses et filtre l'eau du robinet.

La construction de 60 logements engendrerait une pollution supplémentaire considérable des sols, et par conséquent de l'eau qui passe dans les sols, alimente les nappes phréatiques et en particulier celle qui alimente la source des bains. Est-ce raisonnable de continuer à polluer l'eau des nappes alors que l'on sait déjà que ces pollutions peuvent entraîner des maladies mortelles pour les humains?

Comment les bassins de rétention en bas de la rue bordée de cubes vont-ils être réalisés ? Est-ce là aussi l'aménageur/promoteur qui décidera de leur installation ? La pollution engendrée par le passage de l'eau sur le chantier (10 ans nous dit-on) ainsi que, s'il s'agit de bâches

plastiques dont on sait qu'elles ont une durée de vie limitée et sont à terme très polluante, va se déverser dans le ruisseau protégé par le minimum légal (10 m de terre). Le pauvre ruisseau serait déjà bordé par la route où circuleraient camions, véhicules agricoles et voitures personnelles. L'eau, ainsi bien chargé de polluants, s'infiltrerait dans le sol jusqu'aux nappes plus profondes qui alimentent entre autre la source des bains. Bien sûr que les vignes et le vin sont importants pour Montpeyrroux, personne ne remet cela en cause, mais qu'en est-il de l'eau potable ?

Et qu'en est-il du traitement des eaux usées de 60 logements supplémentaires, sujet qui n'a pas été abordé lors de la réunion ?

Les nuisances sonores

A la pollution de l'air et de l'eau s'ajouterait une lourde pollution sonore. En effet, les Prés de la Dysse forment un entonnoir naturel qui ramène de façon physique les sons vers le haut (rues des Lions, de la Portanelle, de l'Eglise). On entend effectivement les sons amplifiés, vendangeuses, véhicules, etc... L'aménagement des maisons des Saumailles (lotissement des Garrigues) a été un cauchemar sonore (même fenêtres double vitrage fermées), sans parler des vibrations dans le sol. Et tous les riverains ont été d'une grande patience. L'une des grandes qualités de Montpeyrroux est le calme et le silence. Tous les visiteurs le mentionnent.

Je suis enseignante de yoga, avec une association incluse dans les 30 associations dynamiques. Et le silence est d'une nécessité absolue pour pratiquer... Respirer aussi d'ailleurs. Et les sons ne sont pas les seuls à remonter, les gaz d'échappement aussi.

M. Le Maire a indiqué que l'emplacement des prés de la Dysse était judicieux car ainsi ne serait pas impacté la vue du village en arrivant de Gignac par le nouveau quartier, ni la vue depuis le Castellat quand les arbres plantés auront grandi. Ce qui en soit est très bien. Quand les arbres auront grandi... Dommage que les mêmes critères esthétiques n'aient pas été appliqués à l'aménagement du hameau agricole.

Quant à tenir compte de la dégradation de l'environnement et du paysage proposé pour les nombreux riverains montpeyrrousiens de la ZAC proposée à la concertation, ainsi qu'à tous ceux qui marchent sur la rue des Saumailles, cela n'a pas l'air d'entrer en ligne de compte !

Les montpeyrrousiens ne semblent pas prioritaires comparés aux éventuels touristes qui montent au Castellat. De même, les futurs habitants des logements sociaux de Montpeyrroux qui se verraient agglutinés dans des cubes regroupés et superposés au lieu d'être répartis un peu partout sur le village.

Il faut faire Oeuvre sociale nous dit-on Mais pour qui exactement?

